

21.10.2008 – 08:30 Uhr

economiesuisse - Solution proposée conjointement par l'industrie électrique et les entreprises / L'économie propose des mesures rapides et efficaces pour éviter la hausse des prix de l'électricité annoncée

Zürich (ots) -

Inquiet au sujet des conséquences de l'augmentation des prix annoncée sur la place économique suisse, Gerold Bühler, président d'economiesuisse, a proposé, dès le 29 septembre, l'organisation d'une table ronde. Lors de la séance qui s'est tenue hier, les représentants des entreprises et de l'industrie électrique ont adopté une série de mesures visant à combattre la hausse des prix annoncée en lien avec la nouvelle réglementation du marché de l'électricité qui entrera en vigueur le 1er janvier 2009. Plusieurs mesures axées sur le court, le moyen et le long termes contribueront à mettre sur de bons rails l'introduction de la loi sur l'approvisionnement en électricité.

Pour améliorer la situation à court terme, des mesures peuvent être introduites au 1er janvier 2009, essentiellement par décision du Conseil fédéral. Concrètement, l'économie demande :

- une décision au sujet de l'ampleur des coûts d'exploitation et du capital pris en compte ;
- la possibilité, temporaire, d'acheter du courant aux centrales à des prix plus avantageux pour les prestations de services-système ;
- la fixation par le Conseil fédéral du supplément pour l'utilisation du réseau à un niveau satisfaisant les exigences légales pour la rétribution à prix coûtant des injections de courant ;
- le maintien, pendant une phase transitoire, du mode de calcul actuel de la redevance d'utilisation du réseau à haute tension ;
- le remboursement au lieu de la compensation des prix d'utilisation du réseau exagérés au cours de l'année suivante.

Dès lors que ces mesures ne sont pas mises en oeuvre au 1er janvier 2009, le Conseil fédéral doit envisager, en dernier recours, l'annulation des décisions relatives à la prise en compte des coûts d'exploitation et du capital. Il est difficile d'évaluer les conséquences d'une telle mesure.

Les participants à la table ronde estiment que les mesures ci-après en particulier sont indispensables à moyen et à long termes.

- Introduction d'une réglementation des réseaux incitative lors de la révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité.
- Le Conseil fédéral s'engage pour la garantie des contrats d'importation à long terme entre la Suisse et l'UE dans le cadre des négociations avec l'UE.
- Les contrats de livraison à long terme doivent continuer de garantir des importations à prix préférentiels et l'accès de la Suisse à une électricité bon marché.
- Afin de maintenir les prix à un niveau bas en Suisse et d'éviter la pénurie d'électricité qui menace, il importe de garantir le remplacement, à temps, des centrales nucléaires les plus anciennes et le développement de la force hydraulique.
- Un assouplissement temporaire des conditions-cadre pour les

centrales à cycle combiné alimentées au gaz pourrait être nécessaire afin de garantir l'approvisionnement en électricité de la Suisse.

- Il convient en outre de limiter les coûts induits par les redevances hydrauliques, taxes et autres suppléments ajoutés au prix de l'électricité.

L'économie proposera ces mesures le 24 octobre lors de la discussion prévue avec le conseiller fédéral Moritz Leuenberger. Dans l'intérêt de la place économique suisse et compte tenu de la détérioration de la situation économique, les participants de la table ronde sur les prix de l'électricité sont convaincus que cette série de mesures peut contribuer fortement à éviter une augmentation excessive des charges de l'économie.

Contact:

- Gerold Bühner, président d'economiesuisse, téléphone : 079 406 60 13

- Heinz Karrer, membre de la direction de Swisselectric, téléphone : 056 200 32 40 - Kurt Rohrbach, président de la direction BKW FMB Energie SA, téléphone : 031 330 54 01 - Frank R. Ruepp, président de l'Association de l'industrie suisse de la cellulose, du papier et du carton, téléphone : 079 411 05 90 - Rudolf Hug, membre du Comité directeur de Swissmem, téléphone : 078 874 20 30 - Christoph Mäder, président SGCI Chemie Pharma Schweiz, téléphone : 061 323 11 1

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100571677> abgerufen werden.